

notre Terre...

Sabine, 41 ans, agent d'entretien. A cause d'une prothèse de la mâchoire, elle capte les ondes électromagnétiques des antennes-relais.

On compte aujourd'hui près de mille antennes en France...

Les antennes de portables me rendent folle!

Le cas de Sabine n'a rien d'une exception. Les témoignages de victimes de la pollution électromagnétique se multiplient. Certains se plaignent de maux de tête et de fatigue chronique, d'autres d'insomnies et de dépressions. Des signes qui doivent nous alerter sur ces risques encore mal connus qui menacent notre santé.

« **La nuit**, je la passe dehors. Pas moyen de rester chez moi ! Le bruit est toujours là, incessant, vibrant à mon oreille. Il m'empêche de me concentrer, et même de dormir. Alors, je sors en essayant de ne pas réveiller ma fille de 17 ans qui dort à côté, et je déambule au hasard des rues, espérant trouver dans la ville un lieu de paix, un endroit où on ne trouve pas de ces antennes-relais qui, hélas, sont implantées partout. Je sais, mon histoire paraîtra folle. Et peut-être que depuis trois ans que ça dure, suis-je au bord de la dévotion ? Parce que personne ne peut croire que j'entends le vrombissement de ces antennes-relais. Moi-même, j'ai mis du temps à l'admettre. Des médecins, j'en ai vus des dizaines : des généralistes, des ORL qui ont constaté que je ne souffrais pas de troubles auditifs, des spécialistes de la chirurgie maxillo-faciale qui ne comprennent pas ce qui clochait chez moi. J'ai même consulté un psychiatre qui m'a as-

suré que je n'étais pas folle. Mais à quoi bon le savoir si ça ne change rien à ma situation ? »

Avril 2003 : Alors que Sabine nettoie ses vitres, elle remarque des ouvriers qui s'activent sur le toit d'en face autour d'une antenne-relais qui se dresse sur un toit de son quartier. « Je me suis dit : tiens, ils travaillent encore ? Ça fait pourtant ou on ne trouve pas de ces antennes-relais qui, hélas, sont implantées partout. Je sais, mon histoire paraîtra folle. Et peut-être que depuis trois ans que ça dure, suis-je au bord de la dévotion ? Parce que personne ne peut croire que j'entends le vrombissement de ces antennes-relais. Moi-même, j'ai mis du temps à l'admettre. Des médecins, j'en ai vus des dizaines : des généralistes, des ORL qui ont constaté que je ne souffrais pas de troubles auditifs, des spécialistes de la chirurgie maxillo-faciale qui ne comprennent pas ce qui clochait chez moi. J'ai même consulté un psychiatre qui m'a as-

Migrés des études prouvant la nocivité de ces ondes, les réglementations ne sont pas par autant appliquées... Symptômes chez des personnes exposées aux radiofréquences de la téléphonie mobile



Limitier les risques du téléphone portable

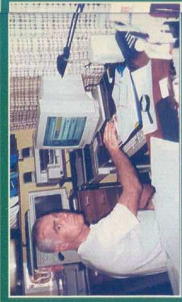
La téléphonie mobile génère 40,5 millions d'euros de revenus par jour... Les Français échangent tous les jours plus de 27 millions de SMS et ne passent que cinq minutes quotidiennes en communication. Conseils :

- **Ecouter au maximum les communications** et ne pas porter votre appareil près du corps.
- **Utiliser le plus souvent possible un kit main libre** avec fil.
- **Même en veille**, votre portable continue d'émettre des hyperfréquences. Seul un arrêt total stoppe ces émissions électromagnétiques.
- **Le portable est vivement déconseillé aux enfants**, ainsi qu'aux personnes malades, fatiguées et dépressives, et aux femmes enceintes.

... des antennes-relais :

- **La seule façon de s'assurer que votre domicile n'est pas trop pollué** par les émissions d'antennes-relais est de mesurer le nombre de volts par mètre chez vous. Pour ce faire, des associations proposent leurs services. La mesure doit se faire le soir, car la puissance à cette heure-là est plus forte que le reste de la journée et elle ne doit pas dépasser 1 volt.
- **Pour mesurer le champ magnétique** chez vous, contactez <www.robiodesloisirs.org> ou le service sanitaire de votre mairie s'il est équipé.

D'autres victimes témoignent, comme Claude Héron, l'un des premiers Européens à avoir dénoncé « l'électrosensibilité » à la suite de problèmes de santé dus à l'implantation d'une antenne proche de sa maison. Aujourd'hui encore, il est obligé de vivre hors de chez lui ! Son site : <www.claudheheron.be>



agents de Bouygues Télécom et d'Orange. « A part me réputer qu'effectivement "je devais être un antenne" à moi toute seule, se souvient Sabine, ils ne pouvaient rien faire pour moi. C'est à peine si ils ne m'ont pas dit qu'après tout, ce n'était pas la faute de leur entreprise si j'étais "anormale" ! »

Janvier 2005 : tentant le tout pour le tout, Sabine a subi une opération très risquée, visant à lui enlever une partie de ses implants. « Aujourd'hui, si mon visage n'est plus stimulé par des émissions électriques, les vibrations des antennes, elles, continuent toujours ! Je ne sais plus à qui m'adresser... Pour le ministre de la Santé, mon problème n'existe pas ! Alors, pourquoi les grandes compagnies d'assurances refusent de couvrir les opérateurs pour les risques sanitaires ? Pourquoi observer tant de prudence si les risques n'existent pas ? »

Muriel Rivault

Téléphonie mobile : des normes plus qu'insuffisantes

Pierre Le Ruz,

expert en nuisances électromagnétiques au parlement européen. Les antennes-relais émettent des micro-ondes pulsées qui stimulent l'hypothalamus. Lorsque cette zone est perturbée, elle peut déclencher toutes sortes de troubles : insomnies, maux de tête, pertes de mémoire, tendance à la dépression ou au suicide. Sur la durée, ces ondes peuvent amener des troubles de la reproduction, du système immunitaire, et des cancers du cerveau. Face à l'importance du marché, les opérateurs de téléphonie mobile ont négligé cet aspect de leur produit sur la santé publique. Ils s'appuient sur des analyses qu'ils ont financées, et qui démontrent l'innocuité de leur technologie. Les réglementations européennes et française ont reconnu qu'au-delà de 400 m d'une habitation n'est pas respectée, 3 volts/mètre une antenne-relais devrait être démantelée, dans la mesure où exposés à des fréquences supérieures, même les appareils électroménagers en viennent à se dégrader ! En fait, pour que la recommandation européenne ne devrait pas excéder 1 volt/mètre. Mais l'application du principe de précaution qui veut qu'on n'implante pas d'antenne à moins de 400 m d'une habitation n'est pas respectée. Depuis l'utilisation de nouveaux services comme l'accès Internet via le téléphone, les fréquences sont passées de 1800 à 2100 MHz. Ça qui va soulever un problème de santé publique !